

## Réponse à la demande de communication de documents de Madame Lola Keraron du 4 janvier 2024

Le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT) a pris connaissance de la demande formulée par Mme Lola Keraron.

Pour rappel, la demande porte sur :

- *La liste des réunions et rencontres entre la société Arkema et le ministère de la transition écologique ou le gouvernement au sujet des PFAS en 2022 et 2023, avec le sujet, compte rendu et le nom des personnes présentes, notamment dans le cadre de l'élaboration de l'arrêté du 26 avril 2022, de l'ordonnance n°2022-1611 du 22 décembre 2022, du Plan d'actions PFAS et de la réglementation REACH.*
- *Les informations et expertises transmises par Arkema au ministère de la transition écologique ou le gouvernement au sujet des PFAS en 2022 et 2023.*
- *Si vous avez des groupes d'experts consultatifs avec des membres d'Arkema, la liste des personnes qui les composent.*

La réponse du MTECT à la demande formulée est la suivante :

### **1) Concernant la liste des réunions et rencontre entre la société Arkema et le MTECT au sujet des PFAS entre 2022 et 2023**

La liste des réunions et rencontres ainsi que les informations associées sont renseignées dans le tableau en page 2.

Concernant la communication des noms des participants aux réunions, la doctrine du MTECT relevant d'une approche stricte de la notion de vie privée, les noms et prénoms des agents ne sont pas indiqués mais seulement la fonction.

### **2) Concernant les informations et expertises transmises par Arkema au MTECT au sujet des PFAS en 2022 et 2023**

Le MTECT n'a reçu qu'un document d'Arkema au sujet des PFAS en 2022 et 2023. Il s'agit du document d'information sur les fluoropolymères Kynar® FSF® PVDF d'Arkema produits sans surfactants fluorés en PJ.

### **3) Concernant la liste des personnes qui composent des groupes d'experts consultatifs avec des membres d'Arkema**

Arkema ne participe à aucun groupe d'experts consultatifs du MTECT.

De manière générale, veuillez noter que la présente réponse n'inclus pas les éléments concernant des échanges entre Arkema et les cabinets ministériels ou d'autres ministères que le MTECT.

Date de la réunion	Nature de l'échange	Noms et fonctions des participants	Sujets abordés	Documents associés
29 novembre 2022	Échange en visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentants Arkema (M. Benoit-Cattin et M. de Warren)</li> <li>- Délégation ministérielle du MTECT présidée par le DGPR</li> </ul>	Tour d'horizon de tous les sujets d'actualités. S'agissant des PFAS, les sujets abordés étaient la situation du site à Pierre-Bénite et l'actualité européenne.	Cet échange n'a pas donné lieu à documents de séance ou compte-rendu.
26 janvier 2023	Courrier électronique	Courriel du service des risques technologiques de la DGPR notamment à destination d'Arkema	Consultation des parties prenantes sur le projet d'arrêté ministériel pour la recherche et d'analyse des PFAS dans les rejets aqueux des ICPE.	/
24 février 2023		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentants Arkema (M. Benoit-Cattin et M. de Warren)</li> <li>- Délégation ministérielle du MTECT présidée par le DGPR</li> </ul>	Position d'Arkema sur le projet de restriction sur les PFAS au titre du règlement REACH. La société Arkema a présenté la position qu'elle avait <a href="#">mise en ligne</a> quelques jours auparavant.	Cet échange n'a pas donné lieu à compte-rendu.
27 février 2023	Réunion physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Société Arkema</li> <li>- Délégation ministérielle du MTECT présidée par le DGPR</li> </ul>	Intervention de la DGPR devant une assemblée d'entreprises et de fédérations professionnelles organisée par le MEDEF, afin de présenter le projet de restriction européen au titre de REACH	Cette réunion n'a pas donné lieu à compte-rendu.
31 mai 2023	Échange en visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentants Arkema (M. Benoit-Cattin et M. de Warren)</li> <li>- Délégation ministérielle du MTECT présidée par le DGPR</li> </ul>	Actualité européenne sur les PFAS	Cet échange n'a pas donné lieu à documents de séance ou compte-rendu.
19 octobre 2023	Réunion physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chef du service des risques sanitaires liés à l'environnement, de l'agriculture et des pollutions diffuses de la DGPR</li> <li>- Représentation Arkema (Mme Guérin)</li> </ul>	Actualité européenne sur les PFAS, situation du site de Pierre-Bénite, arrêté ministériel sur la présence de PFAS dans les rejets aqueux des ICPE et interdiction des HFO dans la réglementation F-Gas.	Cet échange n'a pas donné lieu à documents de séance ou compte-rendu.
24 novembre 2023	Échange en visioconférence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentants Arkema (M. Benoit-Cattin et M. de Warren)</li> <li>- Délégation ministérielle du MTECT présidée par le DGPR</li> </ul>	Tour d'horizon de tous les sujets d'actualités. S'agissant des PFAS, les sujets abordés étaient la situation du site à Pierre-Bénite et l'actualité européenne.	Cet échange n'a pas donné lieu à documents de séance ou compte-rendu.